

Année 2021-2022
Note de synthèse retraçant les informations financières
de la Commune de SORMONNE
et du Service des Eaux et de l'Assainissement

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 :

✚ Charges de fonctionnement :

❖ **Commune:**

Les charges sont en hausse de 2%. Cette diminution est liée principalement à la forte augmentation des charges du Syndicat Scolaire.

Les charges de personnel baissent de 5%

Les charges à caractère général baissent de 21%, notamment sur l'énergie (contrat groupé FDEA pour l'électricité) ; absence de Fête Patronale (pandémie COVID-19) et beaucoup moins de dépenses d'entretien.

❖ **Service des Eaux & de l'Assainissement:**

Les charges sont en hausse de 15%. Cette augmentation est liée principalement à 3 éléments :

- Fuites importantes sur le réseau
- Amortissement de la station d'épuration
- Charges financières de l'emprunt pour l'assainissement

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 414 650.83 € pour la commune et 106 642.53 € pour le Service des Eaux & de l'Assainissement.

✚ Recettes de fonctionnement :

❖ **Commune :**

Les recettes sont en hausse de 4% due à l'évolution des atténuations de charges (emploi aidé).

❖ **Service des Eaux & de l'Assainissement :**

Les recettes sont en hausse de 24%. Cette forte augmentation est liée à la mise en place de la redevance Assainissement sur la totalité des habitants.

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 463 666.43 € pour la commune et 132 586.26 € pour le Service des Eaux & de l'Assainissement.

Investissements :

Les principaux investissements réalisés en 2021 sont :

- L'enfouissement des réseaux et l'éclairage Public rue de la Fontaine
- La voirie rue Irénée Carré et rue de la Fontaine
- La réfection de la Place de l'Eglise
- La modification du Carrefour de Murtin
- La fin des travaux d'Assainissement
- La canalisation d'eau de la Place de l'Eglise
- La mise en extérieur des compteurs d'eau rue Irénée Carré et Place de l'Eglise

Total des recettes d'investissement :

- Eau : 571 361.92€
- Commune : 270 156.73€

Total des dépenses d'investissement :

- Eau : 551 007.87€
- Commune : 471 658.00€

Emprunts :

Sur le Service des Eaux et l'Assainissement : Capital restant dû au 31/12/2021 : 1 126 125€ sur prêt LT

Sur la commune : nouvel emprunt souscrit pour 100 000 € sur 10 ans.

Attribution de subventions :

Sur la commune : 124 121€ (DETR / CCVPA / Région Grand Est / Département)

Sur le Service de l'Eau & de l'Assainissement : 380 923€ (Agence de l'Eau / DETR)

BUDGET PRIMITIF 2022 :

Les équilibres budgétaires de la commune se fondent sur les hypothèses suivantes :

- Maintien des dotations de l'état.
- Stabilité fiscale
- Stabilité du prix de l'eau et de la redevance assainissement
- Continuation des investissements (voirie et bâtiments Publics)

Les budgets présentés au Conseil Municipal du 08 mars 2022 ont été bâtis pour aboutir à l'équilibre suivant :

➤ **Commune :**

Section de fonctionnement : 829 427.92 €
Section d'investissement : 568 438.18 €

➤ **Service des Eaux et Assainissement:**

Section de fonctionnement : 224 512.31 €
Section d'investissement : 313 245.53 €

Les éléments significatifs :

- Travaux de voirie Impasse Irénée Carré
- Réfections de la petite salle
- Extension des réseaux Chemin de Taillefer
- Amortissement total sur l'Assainissement